Lunel, le 02/10/2024

lunel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil Municipal des Enfants : Il n'y a pas d'âge pour être citoyen !

En 2021, pour la 1ère fois depuis plus de 20 ans, la Ville de Lunel décidait de donner la parole aux enfants en créant un conseil municipal qui leur était entièrement dédié. Aujourd'hui, la procédure électorale à destination des CM1 et CM2 est relancée pour un nouveau mandat !

Projet éducatif citoyen en lien avec le programme d'éducation civique de l'Éducation Nationale, le Conseil Municipal des Enfants de Lunel permet aux élèves de CM1 et CM2 de découvrir de manière concrète les processus démocratiques, de développer leur citoyenneté et favoriser la gestion de projets. Bref, une première expérience constructive de la démocratie pour des enfants engagés dans l'action publique.

Cette année scolaire 2024-2025 sera donc marquée par un nouveau mandat pour le Conseil Municipal des Enfants. En effet, pour la 4ème année consécutive, la Ville de Lunel donne la parole aux enfants et proposent à tous les élèves des classes de CM1 et de CM2 de voter mais également de candidater. Objectif : désigner 16 jeunes conseillers municipaux (8 filles et 8 garçons), soit 2 conseillers municipaux par école.

Le calendrier électoral a débuté le 18 septembre dernier avec la phase de préparation du dossier d'inscription aux élections et la préparation de l'affiche de campagne. Les élèves voulant participer au scrutin avaient jusqu'au 23 septembre pour cette phase préparation. Puis du 23 au 26 septembre dernier, les futur(e)s candidats et candidates ont déposé leurs dossiers dûment remplis avec l'accord de leurs parents. Aujourd'hui, les enfants sont rentrés dans le processus électoral de plein pied avec la campagne : depuis le 23 septembre denier jusqu'au jour des élections, les candidats et candidates font campagne ! Leurs affiches ont été apposées dans les cours d'écoles et chacun et chacune de nos candidats doit convaincre son électorat et défendre ses projets !

Prochaine étape : le scrutin ! Pas loin de 800 électeurs et électrices seront appelés à voter le jeudi 10 octobre prochain. De 9h30 à 11h30, les élèves munis de leur carte d'électeur passeront par l'isoloir pour choisir un binôme fille-garçon. Cette année, pour les 8 écoles élémentaires concernées, on dénombre 89 candidats, 52 filles et 37 garçons, soit 28 candidats de plus que l'an passé ! Preuve que la jeune génération a à cœur de s'impliquer et de réaliser des projets ! Car une fois les votes achevés, le dépouillement qui sera fait le 10 octobre dans l'après-midi donnera la nouvelle composition de ce Conseil Municipal des Enfants 2024-2025. A peine élus, nos jeunes CME débuteront leur fonction dès le samedi 12 octobre avec le conseil d'installation.

L'ESSENTIEL

CME : la procédure électorale relancée pour une nouvelle mandature !

Jusqu'au 10 octobre prochains, 89 candidats et candidates font campagne
dans les 8 écoles élémentaires de la ville pour devenir l'un des 16 Conseillers municipaux enfants.
Pas loin de 800 élèves de CM1et CM2 sont appelés aux urnes le jeudi 10 octobre 2024, de 9h30 à 11h30.
Le conseil d'installation du nouveau CME est programmé le 12 octobre à 10h.

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL
Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr